



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Décembre 2020

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018

- Etat de la situation financière
- Etat des produits et des charges
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 - Présentation de l'association
 - Principes et méthodes comptables
 - Notes sur l'Etat de la situation financière
 - Notes sur l'Etat des produits et des charges
 - Notes sur l'Etat des flux de trésorerie

Annexe n°01 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements



ASSOCIATION ACTION ET DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE « ADS »
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos au 31 Décembre 2018

Messieurs les membres de l'ADS

OPINION:

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, qui nous a été confiée par la commission en charge réunie en date du 8 septembre 2018 nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Action et Développement Solidaire (ADS) au 31 décembre 2018, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 184 819 dinars, des actifs nets de 122 465 dinars, y compris l'excédent des produits sur les charges de l'exercice de 30 616 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association Action et Développement Solidaire (ADS) au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION:

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT FINANCIER :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au comité directeur de l'Association Action et Développement Solidaire (ADS).

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport financier et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de



l'association au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DU COMITE DIRECTEUR ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS :

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie inégalement de ce rapport ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le comité directeur, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RESPECT DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES :

En application des dispositions réglementaires applicables, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité à la réglementation en vigueur notamment les dispositions du décret-loi n°88 2011 portant organisation des associations.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction de l'association.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'association avec la réglementation en vigueur. Toutefois nous vous recommandons de vous conformer aux dispositions de l'article 40 du décret-loi n°88-2011 et ce par la tenue à jour des registres suivants :

- Premièrement : Un registre des membres dans lequel sont consignés les noms des membres de l'association, leurs adresses, leurs nationalités, leurs âges et leurs professions.
- Deuxièmement : Un registre des délibérations des organes de direction de l'association.
- Troisièmement : Un registre des activités et des projets, dans lequel est consignée la nature de l'activité ou du projet.
- Quatrièmement : Un registre des aides, dons, donations et legs en distinguant ceux qui sont en nature de ceux en numéraire, ceux qui sont d'origine publique de ceux d'origine privée et ceux d'origine nationale de ceux d'origine étrangère.


AWT
AUDIT & CONSEIL
P/ AWT AUDIT & CONSEIL
Commissaire aux comptes
Belhamid Ibn Badis, Belvédère 1002 - Tunis
MF: 910396/A/A/M/000

Anis WAHABI

Expert-Comptable

Tunis, le 11 Décembre 2020



Association Action Développement Solidaire

« ADS »

ETATS FINANCIERS

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

ASSOCIATION ACTION DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
Produits			
Cotisations des adhérents	4.1	750	241
Revenus des activités et manifestations	4.2	571 412	363 773
Subventions de fonctionnement		-	-
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		9 964	4 963
Produits des placements		-	-
Quote part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
Autres gains		900	296
Total des produits		583 027	369 273
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.3	481 282	308 005
Charges de personnels	4.4	38 400	30 400
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		15 970	3 444
Autres charges courantes	4.5	15 440	13 754
Charges financières nettes		1 218	1 356
Autres pertes		100	-
Total des charges		552 410	356 958
EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charges		30 616	12 314

ASSOCIATION ACTION DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE 31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Résultat	30 616	12 314
Ajustement pour:		
Dotations aux amortissements et provisions	15 970	3 444
Variation des		
Stcoks	2 713	(5 735)
Autres actifs	(549)	(163)
Fournisseurs et autres dettes	(141 706)	167 390
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</i>	(92 955)	177 251
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(8 940)	(42 811)
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décassement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)activités d'investissement</i>	(8 940)	(42 811)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décassement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêts)	-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>	-	-
Variation de trésorerie	(101 895)	134 440
Trésorerie au début de l'exercice	241 487	107 048
Trésorerie à la clôture de l'exercice	139 591	241 487

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Action Développement Solidaire « ADS » est une association à but non lucratif créée le 13 décembre 2011. L'activité principale de l'association est l'identification, en toute circonstance, des voies pour faire participer populations et parties prenantes à l'identification des réponses adaptées à leurs besoins et à la construction solidaire d'un nouveau modèle de développement, renouer avec la modernité et intégrer sans cesse les exigences de la performance et de la durabilité.

L'association est gérée par un Comité de Direction composé de huit membres et présidé par Monsieur Radhi MEDDEB.

Le siège social de l'association est situé à l'Immeuble COMETE immobilière, avenue Hédi KARRAY, Tunis Mahrajène.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2018 couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2018 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de l'Association Action et Développement Solidaire (ADS) sont les suivants :

2.1 Liquidités et équivalents de liquidité :

Ce poste comprend :

- La caisse qui est composée des billets et monnaies libellés en Dinar tunisien ayant cours légal ;
- Les avoirs auprès du centre de chèques postaux,
- Les avoirs auprès des banques disponibles pour le retrait.

2.2 Produits à recevoir :

Cette rubrique comprend les créances provenant des cotisations non encore payées par les adhérents, des apports à recevoir au titre des conventions de partenariat et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme.

2.3 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations acquises, nécessaires à l'exploitation, sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

La base amortissable des biens est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle estimée et l'amortissement est pratiqué linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Logiciels	3 ans
Matériels informatiques	3 ans
Mobiliers de bureau	5 ans
Matériels de musique	3-10 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 dinars, sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

2.4 Provisions :

Ce poste comprend toutes les provisions destinées à couvrir les risques et charges identifiés découlant des obligations inhérentes à l'association.

2.5 Autres passifs courants :

Ce poste comprend les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le cas notamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes d'attente et les comptes de régularisation des produits et charges.

2.6 Apports reportés :

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

2.7 Excédents ou déficits reportés :

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

2.8 Excédent ou déficit de l'exercice :

Ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

2.9 Opérations en monnaies étrangères :

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.
A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS

3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Compte bancaire BIAT	125 851	153 573
Compte bancaire BIAT 88	13 692	87 439
Caisse	48	475
	<u>139 591</u>	<u>241 487</u>

3.2 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Loyer	800	600
Charges constatées d'avance	240	-
Débiteurs divers	319	-
Abonnement	-	211
	<u>1 359</u>	<u>811</u>

3.3 Stocks de fournitures et autres approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Stocks de 1139 ouvrages en version arabe	6 059	6 059
Stocks de 1395 Tunisie Hommes et Patrimoine	3 146	5 859
Stocks de 59 ouvrages en version française	314	314
Brochures et consommables	60	60
Stocks de 74 ouvrages reçus de M. Radhi MEDDEB	1	1
	<u>9 580</u>	<u>12 293</u>

3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Matériels de musique	51 751	42 811
Mobiliers de bureaux	5 238	5 238
Matériels informatiques	1 000	1 000
Valeur brute	57 989	49 049
Amortissement	(23 939)	(9 211)
Valeur nette	34 050	39 838

Le tableau de variation des immobilisations est présenté en Annexe 01.

3.5 Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Logiciels	1 412	1 412
Valeur brut	1 412	1 412
Amortissement	(1 174)	(704)
Valeur net	238	708

Le tableau de variation des immobilisations est présenté en Annexe 02

PASSIFS**3.6 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Retenue à la source	2 833	6 428
Charges à payer	2 500	3 802
CNSS	303	303
Compte d'attente	490	210
Total	6 126	10 743

3.7 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Fournisseurs	2 707	4 075
Total	2 707	4 075

3.8 Provisions :

Ce solde correspond à la provision comptabilisée pour couvrir les risques divers encourus au cours des exercices 2016 et antérieurs.

3.9 Apports reportés :

Le solde de cette rubrique correspond aux montants des apports affectés non encore consommés et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
TUNISIA 88	11 043	132 127
Cyber Base ERROUHIA	11 251	25 888
Total	<u>22 294</u>	<u>158 015</u>

3.10 Actifs Nets :

	31/12/2017	Affectation du résultat	Excédent 2018	31/12/2018
Excédents reportés	79 535	12 314	-	91 848
Total actifs nets avant l'excédent de l'exercice	79 535	12 314	-	91 848
Excédents de l'exercice	12 314	(12 314)	30 616	30 616
Total des actifs nets	91 848	-	30 616	122 465

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4.1 Cotisations

Le solde de cette rubrique correspond aux cotisations des adhérents, le nombre des adhérents est de 13 et la cotisation annuelle est fixée à 30 dinars.

4.2 Revenus des activités et manifestations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	
TUNISIA 88	290 412	(a)
1001 Cartables	119 500	(b)
Maison de jeune MEDINA	121 314	(c)
Inondations NABEUL	25 550	
CYBER Base ERROUHIA	14 636	
Total	<u><u>571 412</u></u>	

(a) Cette action activité a été financée au cours de l'exercice 2018 comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
AMBASSADE CANADA	102 079
AMBASSADE AUTRICHE	24 640
AMBASSADE USA	10 438
OMV	19 315
SAIIDA SOTUBI	2 000
Divers	10 855
Reclassement apport reportés	121 085
Total	<u><u>290 412</u></u>

(b) Cette action activité a été financée au cours de l'exercice 2018 comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
SFBT	40 000
UHD	12 000
BIAT	10 000
CARTE VIE	10 000
MAGASIN GENERALE	7 500
TUN INVEST	7 000
BTK	5 000
RIDHA CHAREFEDINE	5 000
COMET International	3 000
UBCI	2 000
STAR OIL	2 000
Divers	19 000
Total	<u><u>119 500</u></u>

(c) Cette action activité a été financée par « Deutsches Jugendhergswek DJH, Hauptverband »
 comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
13 avril 2018	29 384
04 mai 2018	29 275
09 juillet 2018	30 437
31 octobre 2018	32 218
Total	<u>121 314</u>

4.3 Achats consommés de fournitures et approvisionnement

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
TUNISIA 88	290 412
Maison de Jeune MEDINA	121 314
1001 Cartables	50 469
CYBER Base ERROUHIA	5 037
CYBER Base GAFSA	5 668
CYBER Base Sidi Bou Zid	5 450
Inondations NABEUL	2 932
Total	<u>481 282</u>

4.4 Charges de personnels

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
CYBER Base GAFSA	9 600
CYBER Base Sidi Bou Zid	9 600
CYBER Base Menzel Bourguiba	9 600
CYBER Base ERROUHIA	9 600
Total	<u>38 400</u>

4.5 Autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>
Rémunérations d'intermédiaires	9 175
Fournitures de bureaux	2 714
Autres études recherches divers	1 442
Divers	2 109
Total	<u>15 440</u>

ASSOCIATION ACTION DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE										
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018										
(En dinars tunisiens)										
	Valeurs brutes			Amortissements			VCN 31-12-18			
	01-01-18	Acquisitions/Redassement	Cessions	31-12-18	01-01-18	Dotation		Régul	31-12-18	
<u>Immobilisations incorporelles</u>	1 411,700	-	-	1 411,700	703,466	470,566	-	1 174,032	237,668	
Logiciels	1 411,700	-	-	1 411,700	703,466	470,566	-	1 174,032	237,668	
<u>Immobilisations corporelles</u>	49 048,651	8 940,130	-	57 988,781	9 210,374	14 727,428	-	23 938,402	34 050,379	
Materiels de musique	42 811,127	8 940,130	-	51 751,257	2 973,450	14 727,428	-	17 700,878	34 050,379	
Materiels informatiques	999,624	-	-	999,624	999,624	-	-	999,624	-	
Mobiliers de bureaux	5 237,900	-	-	5 237,900	5 237,900	-	-	5 237,900	-	
	50 460,351	8 940,130	-	59 400,481	9 914,440	15 197,994	-	25 112,434	34 288,047	